

Baseball

2

4

page 56



Livres
Au travail,
ce n'est plus
la fête! page B1



Santé
Sclérose en plaques : le bilan page C1



Québec est accusé de freiner la... création d'emplois

Le MAPAQ s'entête depuis quatre ans à refuser un permis pour une usine de poissons en Gaspésie

ÉRIC CLÉMENT

À cause de procédures judiciaires sans fin, le Québec vient de se faire damer le pion par la Nouvelle-Écosse dans le domaine de la transformation du saumon au Canada. Il en coûtera des centaines d'emplois en Gaspésie.

Depuis près de quatre ans, Jacques Dubreuil, courtier montréalais en poissons, se bat pour transformer du poisson chilien ou de l'Alaska en Gaspésie. Mais trois ministres successifs de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) ont refusé de lui délivrer un permis, même si la justice lui a donné raison.

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse vient d'accorder un permis d'exploitation à l'entreprise National Sea Products (les produits Highliner) pour agrandir son usine de Lunenburg afin d'y transformer du saumon de l'Alaska.

« Résultat : 400 à 500 emplois créés en Nouvelle-Écosse, alors qu'au Québec votre ministère freine toujours la création d'em-

ploi dans une région qui en a pourtant bien besoin », a écrit, jeudi, le député de Rivière-du-Loup et chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, au ministre Guy Julien pour lui faire part de sa colère.

Dans cette lettre, M. Dumont demande au ministre de rencontrer le courtier pour tenter de réparer les pots cassés. Mario Dumont n'est pas le seul à s'opposer à ce qui est perçu comme un diktat du MAPAQ. Le Protecteur du citoyen et bon nombre de députés du Parti québécois ne comprennent pas l'entêtement du gouvernement de Lucien Bouchard à ne pas donner de permis à M. Dubreuil.

D'autant que le premier ministre Bouchard

Voir **QUÉBEC** en A2

Sept victimes du feu



PHOTO STÉPHANE BRUNET, collaboration spéciale

Bob Tonge, un secouriste non identifié, et Joseph Iannuzzi transportent en lieu sûr une pensionnaire du foyer Villa Sainte-Geneviève qui a été la proie des flammes hier après-midi et qui a fait sept morts.

Le foyer Villa Sainte-Geneviève n'était pas équipé de gicleurs automatiques

RAYMOND GERVAIS

Au moins sept pensionnaires du foyer Villa Sainte-Geneviève, situé 5002, boulevard Saint-Charles, à Sainte-Geneviève, dans l'ouest de l'île de Montréal, ont perdu la vie hier après-midi, dans un incendie qui s'est déclaré au rez-de-chaussée de l'immeuble.

Les policiers et pompiers ont fouillé les débris pendant toute la soirée afin de s'assurer qu'il n'y avait pas d'autres victimes. Ils ont aussi utilisé une chargeuse pour détruire un mur de l'édifice en brique qui menaçait de s'écrouler.

Lors de l'incendie, une partie du plafond du second étage s'est écroulé, ce qui a compliqué grandement le travail des pompiers.

Au moment de mettre sous presse, la police de la CUM ne possédait toujours pas l'identité des victimes, ni leur âge.

« Tout ce que nous savons pour le moment c'est qu'il s'agit de cinq femmes et de deux hommes », a déclaré hier soir l'agent Pierre Houbart de la police de la CUM.

Selon le chef des pompiers de Sainte-Geneviève, Réjean Cauchon, c'est une vieille dame sénile qui aurait allumé l'incendie en manipulant des allumettes. Un préposé au foyer d'accueil aurait en effet vu la dame s'amuser avec des allumettes peu de temps avant le début de l'incendie.

Le sinistre s'est déclaré vers 12 h 45 à l'intérieur de la résidence qui abritait 41 personnes âgées en perte d'autonomie. Les flammes se sont rapidement propagées.

Lorsque les premiers pompiers sont arrivés sur les lieux, le feu faisait déjà rage dans tout l'édifice et plusieurs citoyens tentaient désespérément, avec des préposés, d'évacuer les pensionnaires de l'établissement. Plusieurs d'entre eux ont été transportés dans un autre foyer pour vieillards de Sainte-Geneviève.

L'épaisse fumée qui se dégageait du bra-

Voir **SEPT VICTIMES** en A2

Intervention militaire de l'Irak au Kurdistan

Les forces américaines en état d'alerte maximale dans la région du Golfe

d'après AFP et Reuter
ERBIL

Le président Saddam Hussein a lancé hier un nouveau défi aux alliés occidentaux en intervenant militairement au Kurdistan, zone du nord de l'Irak placée depuis la fin de la guerre du Golfe en 1991 sous protection américaine, britannique et française.

Les forces irakiennes ont « apporté leur soutien » à l'un des deux frères ennemis du Kurdistan, le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) pour reprendre à l'Union populaire du Kurdistan (UPK) le contrôle d'Er-



Saddam Hussein

bil, une des principales villes du Kurdistan. Devant cette situation aussi confuse que préoccupante, le président Bill Clinton a annoncé que les forces américaines dans le Golfe avaient été placées en état d'alerte maximale et que des renforts étaient envoyés dans la région. Le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz a expliqué que cette offensive « limi-

Voir **INTERVENTION** en A2

■ Autres informations en page A6

À propos de prostitués...

RICHARD HÉTU
collaboration spéciale, NEW YORK

Dick Morris, le « gourou » de la campagne de Bill Clinton à la présidence, a démissionné jeudi dernier parce qu'il a fait écouter à une prostituée ses conversations téléphoniques avec le président des États-Unis avant de lui sucer les oreilles, a-t-on appris en lisant les reportages du *New York*



Post sur le scoop scandaleux du tabloïd à sensation *Star*.

Il n'y a pas à dire, la politique américaine est divertissante, à défaut d'être édifiante. Un scénariste de Hollywood aurait fait rire de lui

en imaginant une histoire pareille : le jour même du discours d'investiture d'un candidat à la présidence des États-Unis, son stratège numéro un est pris les culottes baissées avec une prostituée! Même Réjean Tremblay n'aurait pas osé. On rit, mais ce n'est pas drôle. Car le vrai scandale passe inaperçu : au cours des 20 dernières années, Morris a joué auprès des politiciens américains, dont le président, un rôle comparable à celui d'une prostituée. Il a vendu aux plus offrants ses idées machiavéli-

ques pour remporter des élections. Il s'est offert aux démocrates les plus libéraux et aux républicains les plus conservateurs, dont Jesse Helms, le sénateur réactionnaire, raciste, homophobe et misogyne de la Caroline du Nord. Il est devenu riche en profitant de l'affaissement de la morale politique américaine.

Mais aucun de ses clients n'a été forcé de démissionner. Le vrai scandale, il est là.

Un vantard influent
Et on ne se privera pas du plaisir de l'exposer. D'autant plus que les

conventions de San Diego et de Chicago ont confirmé de façon spectaculaire la prédominance des « gourous » comme Dick Morris, ces experts en marketing et en manipulation de l'opinion, dans la politique américaine.

Dans un communiqué annonçant sa démission, Morris ne s'est pas gêné pour étaler l'orgueil qui anime les faiseurs d'image. « J'ai été profondément honoré d'aider le président Clinton à se relever après

Voir **À PROPOS** en A2

INDEX

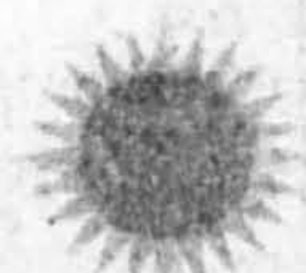
Annonces classées	- affaires	A4	Bandes dessinées	C5	Le monde	A6
- Index	Arts et spectacles		Bridge	C7	Loteries	A2, A4
- Immobilier		B5 à B11	Décès	C8	Mots croisés	C9
- Marchandises	- Horaires	B11	Êtes-vous observateur	C4	Mot mystère	C7
- Emplois	- Télé-horaire	B9	Génies en herbe	C9	Tabloïd Sports	
- Automobile	- FFM	B6, B7	Horoscope	C8	- Réjean Tremblay	S5

PROMENADES FLEURIES

Les Quatre-Vents,
à Cap-à-l'Aigle
- Pierre Gingras
page B2

MÉTÉO

Ciel
ensoleillé
Max. 29 min. 15
Cahier Sports,
page 16



6 21924 98765 1

Suites de la une

Sept victimes du feu

SEPT VICTIMES / Suite de la page A1

sier a empêché les secouristes d'entrer dans le bâtiment. Même des pompiers qui n'étaient pas en service et sont arrivés sur place avant leurs confrères n'ont pu pénétrer dans l'immeuble en flammes sans équipement.

« Lorsque j'ai réalisé que le foyer était la proie des flammes, j'ai stationné ma voiture et je me suis vite porté au secours des pensionnaires », a déclaré Perry Albert, un des

nombreux secouristes qui ont tenté l'impossible pour secourir les vieillards.

Sur les 41 pensionnaires, 33 ont été évacués, tandis que deux ont été blessés. Une dame a subi des brûlures à une jambe. Elle a été transportée à l'hôpital du Lake Shore. Quant à l'autre blessé, un homme, il s'est rendu par lui-même à l'hôpital.

En tout, 85 pompiers venant de huit municipalités se sont rendus sur les lieux du sinistre.

Selon l'agent Elizabeth Kraska du service

de police de la CUM, les cadavres ont été retrouvés dans les chambres du foyer.

Fait à noter, il n'y avait aucun gicleur à l'intérieur de l'édifice en briques, construit dans les années 1970, avant l'adoption d'un règlement visant à doter ce genre de construction de gicleurs automatiques. Il y avait cependant des détecteurs de fumée et de chaleur installés à différents endroits.

N'eût été l'intervention rapide des voisins et du personnel de l'établissement, le nom-

bre des victimes aurait pu être beaucoup plus élevé.

Une dame en fauteuil roulant qui a été évacuée une des premières de l'immeuble a expliqué qu'elle avait eu très peur lorsqu'elle a senti l'odeur de la fumée et constaté que le corridor était plein de fumée.

« J'ai paniqué et j'ai eu très peur, j'ai crié au feu, au secours et on est venu me chercher. C'est terrible pour nos amis, je ne sais pas qui a perdu la vie dans le feu, mais ça aurait pu être moi », a déclaré l'octogénaire encore sous le choc.

Québec est accusé de freiner la... création d'emplois

QUÉBEC / Suite de la page A1

a récemment rappelé que l'objectif premier de son gouvernement est... la création d'emplois.

« Cela fait quatre ans que je dis à Québec

que la transformation du poisson venant de l'étranger peut créer beaucoup d'emplois en Gaspésie, dit M. Dubreuil. Malgré des taux de chômage ahurissants, on ne fait rien. C'est insensé. »

M. Dumont trouve que l'attitude du MA-PAQ et de Guy Julien dans ce dossier est

« louche ». « (Elle) m'amène à me poser des questions sur les motifs réels de votre ministère et sur la façon de procéder de certains de vos fonctionnaires. Les nombreux problèmes rencontrés par ce promoteur indiquent combien il peut s'avérer difficile de créer des emplois au Québec lorsque la technocratie

prend le dessus sur le bon sens et sur l'intérêt des citoyens. »

M. Dumont rappelle que les statistiques de l'emploi pour juin et juillet indiquent que 76 000 emplois ont été perdus au Québec durant cette période.

Intervention militaire de l'Irak au Kurdistan

INTERVENTION / Suite de la page A1

tée » visait à contrecarrer « une tentative iranienne de contrôler » le nord de l'Irak. Selon lui, l'Irak a apporté son soutien au chef de l'UPK, Jalal Talabani, et Bagdad est intervenu à la demande de son rival du PDK Masoud Barzani.

Des témoins à Arbil, ville de 800 000 habitants, ont déclaré que les intenses bombardements avaient fait de nombreuses victimes et que les civils fuyaient, en proie à la terreur.

En soirée, Bagdad a affirmé que ses troupes allaient bientôt se retirer et revenir sur leurs positions antérieures. « Conformément au plan convenu pour apporter aide et soutien à Massoud Barzani et à ses compagnons de lutte dans leur résistance à l'agression iranienne (...) nos troupes reviendront à leurs

positions antérieures dans un délai très bref », a déclaré un porte-parole du Conseil de commandement de la révolution irakienne.

Le représentant à Londres du PDK Dilshad Miran a affirmé que des milliers de soldats iraniens avaient pénétré vendredi dans le nord de l'Irak et établi des bases dans des zones frontalières. Mais ces affirmations ont été démenties en bloc par l'UPK dans un communiqué reçu à Paris.

« Nous ne pouvons en aucun cas permettre à l'Irak de contrôler le nord du pays, directement ou par le biais des bandes de Jalal Talabani. Ceci mettrait la sécurité et la souveraineté de l'Irak en danger », a affirmé Tarek Aziz. « Il est temps que les États-Unis et la Grande-Bretagne renvoient leur position, qu'ils respectent la souveraineté de l'Irak et qu'ils n'interviennent plus dans ses affaires internes », a-t-il ajouté.

Les réactions des trois alliés occidentaux qui ont instauré en avril 1991 une « zone de sécurité » au nord du 36^{ème} parallèle, comportant une interdiction de survol par l'aviation irakienne, se sont illustrées par leur prudence.

« Ces événements me préoccupent grandement. J'ai placé nos forces dans la région en état d'alerte maximale et elles reçoivent actuellement des renforts », a dit Bill Clinton, ajoutant qu'il était trop tôt pour dire quelles autres mesures allaient prendre les Américains. Il a dit être en contact avec ceux « qui dans la communauté internationale partagent nos inquiétudes » concernant cette nouvelle crise dans le Golfe.

« La situation, là-bas (au Kurdistan irakien), reste confuse. On nous signale d'intenses combats dans des zones habitées », a déclaré Bill Clinton, en campagne électorale dans le Tennessee.

« Nous n'avons pas vu un tel déploiement (irakien) depuis 1991 », a déclaré un responsable de la défense américaine, faisant allusion aux opérations lancées par Bagdad pour réprimer les Kurdes juste après la guerre du Golfe. Ce qui rend la situation particulièrement menaçante, a-t-il estimé, c'est que les troupes irakiennes ont reçu des munitions réelles, fait exceptionnel car le président Saddam Hussein, qui redoute un coup d'État militaire, n'autorise habituellement pas cela en cas de manœuvres de routine.

Les combats entre PDK et UPK, qui se partagent depuis cinq ans le contrôle du Kurdistan irakien (environ 3,5 millions d'habitants), durent depuis plus de deux ans et ont fait plus de 2 000 morts depuis 1994. Une trêve fragile avait été instaurée en septembre 1995 sous l'égide des États-Unis, avant de voler en éclats le 17 août.

À propos de prostitués...

À PROPOS / Suite de la page A1

la débâcle (NDLR : de 1994, lors des élections législatives), et de lui avoir permis d'avoir une deuxième chance de gagner un deuxième mandat », a écrit le stratège.

Le pire, c'est que Clinton s'est senti obligé de remercier le vintard. « Je suis et serai toujours reconnaissant pour sa grande contribution à mes campagnes et pour son travail inestimable à mes côtés au cours des deux dernières années », a fait savoir le président par la voie d'un communiqué.

Qu'a fait Morris pour Clinton depuis 1994 ? Il l'a d'abord immunisé contre les attaques républicaines en le persuadant de copier leurs idées. Sous son impulsion, le président s'est rallié au concept de l'équilibre budgétaire en l'an 2000. Il a endossé la réforme de l'aide sociale des républicains. Et il a disputé à ses adversaires le monopole des valeurs familiales.

Clinton n'a pas suivi toutes les suggestions de Morris. Ainsi, quand son stratège l'a poussé à annoncer d'importantes réductions

d'impôts pour contrer celles de Bob Dole, le président s'y est refusé.

« Maman soccer »

Mais Clinton n'en a pas moins tourné le dos à plusieurs des grands principes qui ont fait la grandeur du Parti démocrate, du « New Deal » de Franklin Roosevelt à la « Great Society » de Lyndon Johnson. Peut-être croit-il sincèrement que le gouvernement doit réduire son rôle de façon profonde. Peut-être est-il prêt à faire n'importe quoi pour être réélu.

Chose certaine, Clinton a suivi à la lettre les conseils de Morris sur le message à formuler pour remporter les présidentielles de novembre prochain. Ce n'est pas sorcier : les hommes favorisent légèrement les républicains, et leurs opinions risquent peu de changer d'ici les élections. L'électorat féminin est donc le champ de bataille de la campagne de 1996.

Et c'est ici qu'on voit vraiment le génie machiavélique de Morris à l'oeuvre. Secondé par ses sondeurs, le stratège a d'abord défini la personnalité de l'électrice à qui Clinton

devait s'adresser. Il lui a donné un nom : « soccer mom », maman soccer. Cette femme travaille, vit en banlieue, s'occupe de sa maison et va reconduire ses enfants à leurs matches de soccer dans la fourgonnette familiale.

Débordée, elle s'inquiète pour l'avenir de ses enfants dans un monde aux influences nocives. Clinton, guidé par Morris, est là pour la rassurer. Il lutte contre le tabagisme chez les mineurs. Il dénonce les turpitudes de la télévision. Il se prononce en faveur des couvre-feux et du port de l'uniforme dans les écoles publiques. Il défend la famille. Parlant de pute...

Et c'est pour plaire à « maman soccer » que Morris et les autres stratèges démocrates ont copié par grands bouts Oprah Winfrey lors de leur convention à Chicago, larmes incluses. Et c'est pour la flatter que Bill Clinton et les démocrates ont prononcé le mot « enfant » au détour de presque toutes leurs phrases.

Ah ! les enfants ! Même les républicains ne jurent plus que par eux. Qu'on pense à l'image du bébé de Susan Molinari, tétant un

biberon dans les bras de son grand-père, pendant que maman, une jeune politicienne de New York, prononce un discours à la tribune du congrès de San Diego.

« Si Susan Molinari avait pu donner le sein à son bébé sur la tribune, Bob Dole aurait enlevé la Californie haut la main aux élections », a ironisé le commentateur radiophonique Russ Limbaugh, au lendemain du discours de la jeune maman.

Aux États-Unis comme ailleurs, les politiciens reprochent souvent aux journalistes leur cynisme. Mais que doit-on penser de politiciens dont chaque idée, chaque parole, chaque image, a été au préalable testée et calibrée par des experts en marketing ? Faut-il croire que, malgré toutes leurs machinations, les politiciens ne veulent que le bien de la population ?

Bill Clinton est sans doute le politicien le plus brillant de sa génération. Mais existe-t-il une seule idée, une seule valeur, un seul principe auquel il n'acceptera jamais de renoncer ? Suffit-il désormais de plaire pour être président ?

Parlant de pute...

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi et dimanche de 7 h à midi

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Annonces classées : 285-7111

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes Annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrière et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Annonces classées : 285-6900

La Presse est publiée par :

La Presse, Ltée,

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y1K9.

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

« Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650 »

Port de retour garanti. (USPS003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.



00357

Code

du jour

35-7

Dimanche, 1^{er} septembre 1996

LOTÉRIES

La quotidienne

à trois chiffres : 7-7-4

à quatre chiffres : 2-7-9-1

6/49 : 1-5-8-14-38-45 compl. 25

avec extra : 7-2-1-0-8-7

INSOLITE

Erreur fatidique

Associated Press

RABAT

Une mère de famille marocaine, souffrant apparemment de troubles psychiques, a sectionné le sexe de son fils âgé de deux ans et demi, en croyant procéder à sa circoncision, a rapporté hier le quotidien « Al Itihad al Ich-tiraki ».

Selon le journal, la femme, mère de deux enfants, qui souffrait de temps à autre de troubles, a amené son fils sur la terrasse de l'immeuble où habite son frère, et commis son forfait. Le drame s'est produit le 16 août dans un quartier à Salé, près de Rabat.

L'enfant a été transporté à l'hôpital de pédiatrie à Rabat et la mère a été arrêtée.

MARDI DANS LA PRESSE



Voiture électrique : le rêve et la réalité

■ L'intérêt médiatique envers les voitures électriques ne cesse de croître. Il ne se passe pas une semaine sans que des journalistes informent la population des progrès « spectaculaires » réalisés dans le secteur des voitures à énergie électrique. Cependant, comme le constate notre collaborateur Denis Duquet, les choses ne sont pas aussi simples que ces reportages veulent nous le faire croire, car il reste à résoudre deux problèmes de taille, tous deux reliés aux batteries, soit l'autonomie de roulement et la durée de la recharge. À lire dans le cahier Auto de mardi.

QUESTION DU JOUR

Le service
InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre ? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

Le gouvernement du Québec devrait-il amender la loi sur l'affichage s'il est prouvé que l'affichage bilingue prend de l'ampleur ?

Croyez-vous que le président américain Bill Clinton va l'emporter sur le candidat républicain Bob Dole lors des élections présidentielles de novembre ? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses a été :

Oui: 87 %
Non: 13 %



La Presse

SEARS

vous invitent à visiter:

Fairview, Pointe-Claire

DERNIÈRE CHANCE AUJOURD'HUI

pendant les heures normales d'ouverture

La Presse

clair



Montréal métro

L'EXPRESS
DU MATIN



Règlement au Ritz-Carlton

La grève à l'hôtel Ritz-Carlton n'aura finalement duré qu'une semaine. Les syndiqués ont accepté les offres patronales, hier, dans une proportion de 84 %. Le travail reprend aujourd'hui. Les 325 employés avaient débrayé pour protester contre la faible augmentation salariale proposée. Ils ont obtenu une augmentation de 1,5 % en juillet 1996, 1,5 % en 1997, 1,5 % en 1998 et 1,5 % au dernier mois de la convention collective, pour un total de 6 %. La nouvelle convention contient beaucoup d'améliorations. Elle réduit à trois le nombre de catégories d'emploi et facilite le passage à une catégorie supérieure. Elle restreint le recours à la sous-traitance et le travail des cadres et fait passer le maintien de l'ancienneté de 24 à 60 mois, en cas de fermeture de l'hôtel. Enfin, la contribution de l'employeur au REER sera haussée de 1 % à 1,5 % en 1997 et à 2 % en 1998.

Décès du linguiste Pierre Beaudry

Grand amoureux de la langue, reconnu pour son approche moderne du français, ce traducteur de métier a passé sa vie à jouer avec les mots, à tenter de mieux les comprendre. Il a aussi passé de nombreuses années à expliquer les différentes facettes de la langue française au grand public, en publiant des chroniques linguistiques dans les quotidiens *La Presse* et *Le Devoir*. M. Beaudry, qui se relevait ces derniers temps d'un accident cardiaque, est mort en début de nuit, vendredi. Son épouse, Gabrielle Lacroix, elle-même hospitalisée depuis peu, est décédée dans les heures qui ont suivi, après avoir appris la nouvelle de la mort de son mari. Le couple, qui n'avait pas d'enfant, laisse dans le deuil les soeurs de M. Beaudry ainsi que de nombreux neveux et nièces. La dépouille mortelle ne sera pas exposée, selon les vœux du linguiste. Une cérémonie sera cependant célébrée cette semaine pour enterrer les cendres. Le lieu et le jour n'étaient pas encore connus hier.



Pierre Beaudry

L'été est fini à Montréal

À Montréal, l'été se termine le 25 août...La température a bien peu d'effet sur nos élus municipaux et ce n'est pas parce qu'il faisait 27 degrés hier à Montréal, et un soleil de plomb, que les Montréalais auraient pu bénéficier d'un sursis en ce qui concerne la fermeture des piscines publiques extérieures de la ville ainsi que la plage de l'île Notre-Dame. Depuis une semaine, il n'y a plus moyen de se baigner en plein air à Montréal et c'est le boyau d'arrosage qui doit prendre la relève. Ce phénomène n'est toutefois pas nouveau, chaque année, c'est la même chose. La fermeture des piscines et de la plage s'explique par le fait que les employés et surveillants qui y travaillent sont des employés saisonniers, habituellement des étudiants qui doivent retourner en classe la semaine précédant la fête du Travail.

Kenworth : Paccar veut un prêt de 42 millions sans intérêt

ÉRIC CLÉMENT

Les négociations pour tenter de rouvrir l'usine Kenworth de Sainte-Thérèse se poursuivent, même si le propriétaire de l'usine, la société américaine Paccar, a rejeté le montage financier proposé par Québec, Ottawa et le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec.

Québec et Ottawa devaient en principe « prêter » 13 millions \$ sans intérêt, sur dix ans. À cette somme devait s'ajouter un prêt du Fonds de solidarité de 29 millions, également sur 10 ans et remboursable en fonction du nombre de camions produits par an.

À cela, Paccar a rétorqué qu'elle souhaitait un prêt identique (42 millions), sans intérêt, mais d'une durée de 30 ans et remboursable seulement dans 30 ans. Paccar a écrit le 7 août au ministre des Finances, Bernard Landry, pour lui annoncer qu'elle rejetait le montage proposé parce qu'il « ne permet pas des rendements financiers acceptables à long terme ». La proposition du Fonds, concoctée après de longues discussions avec Paccar, assurait un rendement sur l'investissement situé entre 8 et 12 %.

Le Fonds est étonné de ne pas avoir eu de réponse à son offre et

de devoir constater que la surenchère a été adressée au ministre Landry plutôt qu'au Fonds. Mais le responsable du dossier au ministère, André Desroches, est optimiste : « C'est un dossier difficile, dit-il. Mais on va réfléchir à la proposition de Paccar en début de semaine et voir si cela a du sens. »

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), Clément Godbout, trouve que les nouvelles exigences de Paccar sont exagérées.

Selon un analyste du marché, qui veut conserver l'anonymat, Paccar est toujours très intéressée à l'usine. « Elle n'a aucune usine

dans l'est américain et l'assemblage de ses camions sans l'usine de Sainte-Thérèse lui coûterait cher, dit-il. De plus, compte tenu des accords de libre-échange, Paccar doit 15 millions à l'État fédéral et devra payer 7,5 millions chaque année au Canada si elle importe des camions plutôt que de les produire ici ».

Pour l'analyste, et « c'est de bonne guerre », Paccar négocie pour avoir au moins le même profit qu'aux États-Unis. Paccar sait aussi que GM a réussi, en 1987, à obtenir de Québec et d'Ottawa un total de 220 millions sans intérêt, remboursable... en 2017 pour son usine voisine de Boisbriand.

L'alcool fait deux victimes sur la route

RAYMOND GERVAIS

Deux personnes ont été tuées, tandis que cinq autres ont été blessées, lors de deux accidents de la circulation que la police impute à l'alcool.

Le pire accident est survenu en fin de soirée vendredi sur l'autoroute 20, à la hauteur de Sainte-Julie, lorsqu'un automobiliste en état d'ébriété avancé, qui circulait en direction ouest, a effectué un demi-tour sur l'autoroute à la hauteur de la route 30, pour se diriger ensuite en direction est, mais à contresens de la circulation.

Quelques secondes plus tard, il devait heurter de plein fouet une automobile dans la travée de gauche.

Des camionneurs qui circulaient sur l'autoroute ont assisté impuissants à l'accident.

L'un d'eux a d'ailleurs lancé un message sur son CB afin d'aviser ses camarades qu'une fourgonnette circulait en sens inverse de la circulation sur la voie de gauche.

Selon les constatations des policiers, c'est en voulant doubler un des camions-remorques qui circulaient sur l'autoroute et qui avait réduit sa vitesse à cause de ce qui se passait, que l'automobile dans laquelle prenait place la victime, a été percutée par la fourgonnette.

La victime est un homme de 51 ans, Yves Thiffault, un résident de Sainte-Julie, passager de droite dans l'automobile que conduisait sa femme. Cette dernière, âgée de 38 ans ainsi que deux des enfants du couple qui prenaient place sur

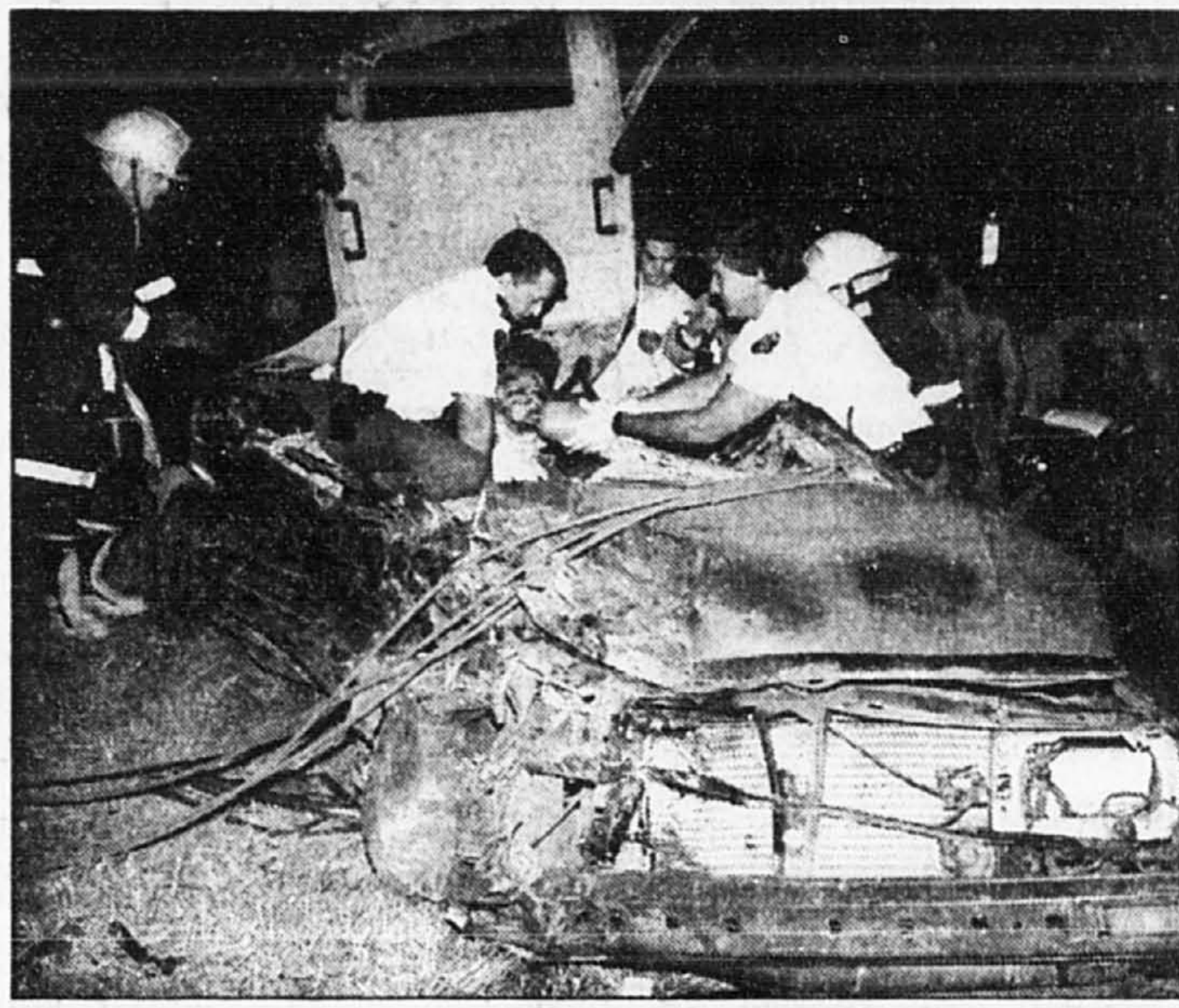


PHOTO MAURICE THIBODEAU, collaboration spéciale

Les ambulanciers ont tout tenté pour essayer de sauver la vie à un père de famille dont l'automobile a été heurtée de plein fouet par une fourgonnette qui circulait en sens inverse sur l'autoroute 20, tard vendredi soir.

la banquette arrière ont été blessés légèrement. Un troisième enfant qui était assis au milieu de la banquette a subi des blessures plus graves.

Lorsque les policiers et les ambulanciers sont arrivés sur les lieux, la mère était en état de choc

tandis que les enfants étaient en pleurs. La victime est demeurée coincée dans l'amas de ferraille.

Quant au chauffeur de la fourgonnette, un homme de 62 ans, de Sainte-Julie, il n'a subi que de très légères blessures.

Compte tenu de l'état dans le-

quel il se trouvait, il a été arrêté et demeurera incarcéré jusqu'à sa comparution mardi, au palais de justice de Longueuil. Il sera accusé de conduite d'un véhicule avec les facultés affaiblies et d'avoir causé la mort d'une personne.

S'il est déclaré coupable, il pourrait écoper d'une peine maximale de 14 ans de prison.

Au début de l'été, le policier Marc Saint-Germain, accusé du même délit, avait écopé de six ans de prison. Sa cause a été portée en appel.

Chauffard recherché

Par ailleurs, la Sûreté du Québec est à la recherche d'un chauffard qui a heurté mortellement une femme de 35 ans, qui marchait en bordure de la route 335 à Saint-Lin, dans la nuit de vendredi à samedi.

Encore une fois, la police soupçonne que l'automobiliste aurait pu être en état d'ébriété.

La victime, Sylvie Vachon, 35 ans, de Ville des Laurentides a d'abord été heurtée par un premier véhicule. Le conducteur s'est arrêté pour porter secours à la malheureuse, mais un autre véhicule qui circulait en direction sud l'a happée et traînée sur une distance de près de 100 mètres. Cette seconde voiture ne s'est jamais immobilisée.

Il s'agirait d'une grosse voiture américaine des années 1970 à 1980 de couleur foncée. Le véhicule serait accidenté à l'avant.

Toute information relative à cette automobile peut être transmise à la SQ en composant le 471-2116 ou au 598-4242.

Un meurtre à la suite d'un anniversaire

RAYMOND GERVAIS

Une beuverie survenue lors d'une fête organisée à l'occasion d'un anniversaire de naissance serait à l'origine de la mort d'un homme de 35 ans, qui a été poignardé en fin de soirée vendredi à l'intérieur du 2745, avenue Hector, dans le quartier Tête-aux-tourterelles à Montréal.

Hier matin, peu après 8 h, les enquêteurs de la section des homicides de la police de la Communauté Urbaine de Montréal ont procédé à l'arrestation d'un homme de 37 ans en rapport avec ce crime. L'individu en question sera accusé mardi de meurtre au deuxième degré.

Peu après 23 h vendredi, des ci-

toyens se sont présentés au poste 53 de la police de la CUM pour informer les policiers qu'un homme avait été blessé à l'intérieur du 2745, avenue Hector. Lorsque les agents sont arrivés sur place, la victime baignait dans son sang, elle avait été atteinte par au moins un coup de couteau près du coeur.

Hier matin, vers les 8 h, les enquêteurs de la CUM ont reçu une information voulant que l'auteur du meurtre se trouvait non loin des lieux du crime dans l'avenue Hector. Les policiers se sont présentés à son domicile où ils ont procédé à son arrestation.

La police n'a pas révélé l'identité de la victime.

Un mort en motomarine

Une collision entre deux motomarines survenue en début de soirée hier dans le grand lac Labelle, non loin de Labelle, dans les Laurentides, a fait un mort. Il s'agit d'un homme de 32 ans, de Mascouche. Le pilote de la seconde motomarine, un homme de 20 ans, de Terrebonne, n'a subi que de légères blessures. Selon la Sûreté du Québec, les deux hommes qui se connaissaient avaient loué des motomarines durant la journée et s'amusaient à se croiser lorsque l'accident est survenu.

2 septembre / Le congé de la fête du Travail

OUVERT

Ouvert lundi 2 septembre
Bell (service à la clientèle)
Biodôme
Biosphère
Casino
Centre d'histoire de Montréal
Cours de tennis
Ferme Angrignon
Funiculaire
Golf municipal (Le Village)
Insectarium
Jardin botanique
Jardins communautaires
Marchés publics
Planétarium
Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal
Société des alcools du Québec
(Les succursales qui demeureront fermées sont celles qui le sont normalement le lundi selon leur horaire habituel ou celles qui sont situées dans un centre commercial qui demeurera fermé le lundi de la fête du Travail).

La Presse
ne paraît pas
le lundi
2 septembre

FERMÉ

Arénas
Banques
Bibliothèque centrale
Bibliothèques de quartier
Bibliobus
Bourse de Montréal
Bureaux Accès Montréal
Bureaux de la Ville de Montréal
Bureaux des gouvernements du Québec et du Canada
Caisses populaires
Centres de loisirs
Centre Claude-Robillard
Centre Gadbois
Centre Pierre-Charbonneau
Centre sportif du Parc olympique
Chapelle historique du Bon-Pasteur
Grands magasins
Hydro-Québec (Urgences: Ligne Hydro-Direct 1-800-790-2424)
Loto-Québec
Maisons de la culture
Phonothèque
Piscines intérieures
Régis du logement
Société canadienne des postes
Terrains sportifs
La collecte des ordures ménagères ainsi que la collecte sélective des matières recyclables n'auront pas lieu. Le Centre environnemental Saint-Michel sera fermé le lundi 2 septembre.

Infographie La Presse

QUOI DE NEUF CHEZ LAURENTIEN...

✓ NOUVELLE ADMINISTRATION !
✓ NOUVELLE ÉQUIPE !
✓ RÉFECTION COMPLÈTE DES LOCAUX
(DÉBUTANT BIENTÔT)

ET POUR CÉLÉBRER...
RABAIS COLOSSAUX
SUR DÉMONSTRATEURS 1996
JUSQU'À 4 000\$ DE RABAIS
SUR PLUSIEURS MODÈLES



LAURENTIEN

PLYMOUTH CHRYSLER
2525, boul. Marcel-Laurin, St-Laurent
Tél. : 335-0500



Tapie, l'homme qui vend des frigos aux Esquimaux

PARIS



Louis-Bernard Robitaille

collaboration spéciale

Bernard Tapie a le genre joueur de poker à grand succès qui a priori l'apparenterait plutôt aux États-Unis qu'à la France, où malgré tout on continue de préférer (en principe) les bonnes manières à l'argent facile ou pas très propre.

Mais à la réflexion, notre Bernard Tapie ne cadre pas non plus tout à fait avec les « States » — comme on dit à Paris. À New-York ou Las Vegas, un flambeur à la limite de l'escroquerie peut éventuellement se faire une fortune colossale et quasi instantanée en s'appuyant astucieusement sur les lois et les gogos.

Mais, une fois attrapé et repéré sur la place publique, il a peu de chances de refaire le même genre de combine deux, trois ou cinq fois.

L'extraordinaire avec le « golden

boy » français Bernard Tapie, c'est que, depuis une quinzaine d'années, il exécute ses tours de passe-passe financiers ou politiques sur la place publique, sans même cacher ses astuces, et que tout le monde en redemande.

Le plus calmement du monde, Tapie a englouti l'équivalent de 500 millions \$, licencié des milliers de salariés, ruiné des entreprises, emberlificoté des électeurs par millions, menti effrontément en direct à la télé — ce qui le conduit aujourd'hui, avec deux condamnations à huit et six mois, à la porte de la prison.

Résultat ? à 54 ans, Bernard Tapie, plus en forme et athlétique que jamais, est la vedette médiatique absolue de la rentrée, sa photo s'étale sur la une du *Point* et de *L'Express* (et sur quinze pages) et, en moins de deux jours, il a monopolisé les grands journaux télévisés à l'heure de grande écoute.

La raison : M. Tapie est devenu « acteur ». Grand acteur. Adieu la politique, adieu les affaires. Il a finalement compris, après de longues péripéties, que « le virtuel... c'est l'ouverture sur toutes les vies possibles » et que, « finalement ce qui nous manque le plus aujourd'hui, ce ne sont pas les grands hommes mais les clowns disparus ». Tout cela pour expliquer que Bernard Tapie est depuis mercredi la super-vedette sur super-film de l'incroyable Claude Lelouch, « Hommes femmes : mode d'emploi ». Avec pour partenaires la énième femme de Lelouch, plus une ribambelle de comédiens connus et talentueux.

Sauf accident au décollage — c'est-à-dire ce week-end en salles — le film semble déjà assuré du triomphe : près de 30 000 spectateurs mercredi pour 39 salles en région parisienne, ce qui logiquement devrait mener à quatre ou cinq millions d'entrées en France. Comme la énième société créée par Tapie — au nom de ses enfants, ce qui éloigne le fisc — doit toucher 2,85 francs par billet vendu, on suppose qu'elle touchera entre deux et quatre millions \$ pour cette nouvelle prestation.

Sans compter une participation aux bénéficiaires (25 %) si la maison de production de Lelouch dépasse les 15 millions \$ de profits. Beaux débuts de carrière, et qui, à l'en croire, ne seraient rien en comparaison de la suite : lui-même laisse courir le bruit que Hollywood lui court déjà après pour tenir au cinéma le rôle de ... Che Guevara ! Comme l'écrit le *Canard enchaîné*, il n'aura plus par la suite qu'à tenir le rôle de mère Teresa dans une superproduction.

Bien qu'une spectatrice nous dise à la sortie : « Il est meilleur acteur au journal télévisé qu'au cinéma », force est de constater que malgré sa suite de pirouettes et numéros de funambulisme, Bernard Tapie vient de démontrer de manière éclatante — notamment aux tribunaux — que son nom fait toujours vendre. Un mercredi après-midi de la fin du mois d'août, dans un triste cinéma proche de la gare de Lyon, la grande salle était presque à moitié pleine à 15h30, ce qui est un signe absolu.

D'autant plus méritoire que ce dernier Lelouch — sorte de photocopie de la huitième génération du style Lelouch, nouvelle vague de supermarché, prétentieuse symphonie version musak — est particulièrement nul et racoleur. Lelouch, qui a le sens du commerce même si ça ne marche pas toujours, a eu cette idée géniale pour attirer le badaud : faire jouer à peu de choses près son propre rôle à une vedette politique-médiatique menacée de prison, tout en prétendant qu'il s'agit d'une fiction. S'il en avait la possibilité, Lelouch ferait volontiers jouer son propre rôle à PPDA — le journaliste télé le plus célèbre du pays. Après quoi il proposerait un rôle de pape un peu bizarre à Jean-Paul II. Et sous couleur de fiction, les spectateurs pourraient ainsi mettre leur nez dans la (vraie-fausse) vie privée de ces grands hommes, bien plus profondément qu'en lisant les magazines à scandales.

Lelouch, qui savait pertinemment qu'il serait assassiné par la critique, a opté pour une stratégie simple et radicale pour la sortie de son film : aucun critique ne le verrait avant la sortie, mais en revanche, le héros Tapie serait disponible pour la promotion. Même si, bien entendu, les journalistes avaient de bonnes chances de parler au moins autant de ses condamnations à la prison que de son nouveau métier. Qu'à cela ne tienne ! Notre « Nanard » est assez bonimenteur pour emballer son monde et assez grand pour se défendre. À un journaliste qui lui demande s'il

ne pourrait pas jouer Arsène Lupin, « l'escroc de charme », il répond : « Arrête tes conneries, j'ai de l'humour, mais il y a des limites. T'es venu là pour faire de la provocation ? » Il faut tirer son chapeau à l'artiste : sur le terrain médiatique, Tapie est un champion toutes catégories et toute discipline. Qu'on lui parle de politique, il invoque un complot de l'establishment contre lui. De ses faillites et de ses jongleries, de ses (lourds) démêlés avec les impôts, il répond que c'est sa banque, le Crédit lyonnais, qui a fait fortune sur son dos !

À « Libé », qui évoque la perspective de la prison, il explique : « La prison ce n'est rien, on enferme ton corps, tu fermes les yeux et ton esprit est libre. » Version pour le *Nouvel Observateur* : « La prison ? Je leur mettrai 500 déte-nus sur les toits, ça sera le bordel, et avec la rentrée sociale qui se prépare je vois pas qui osera me mettre au trou, ils auront pas les couilles. » Où l'on verra que Tapie transformera bientôt son incarcération en fabuleuse aventure.

Hier encore député au Parlement français (démissionnaire mercredi avant d'être démis), aujourd'hui encore député européen, Bernard Tapie, malgré sa faillite personnelle totale, gagnait encore 18 000 \$ par mois — en attendant les recettes du film. Et cet été, il logeait gratis chez un grand ami à lui : Jacques Ségué-la, cet homme toujours bronzé et très culotté qui a écrit un livre intitulé : « Ne dites pas à ma mère que je suis publicitaire, elle me croit pianiste dans un bordel. »

Les promoteurs de la Loi d'accès à l'information sont ravis

Un juge déboute Ottawa, ouvrant la voie à la publication d'un rapport du commissaire à l'accès à l'information

Presse Canadienne
OTTAWA

Dans un jugement qui ravit les promoteurs de la Loi d'accès à l'information, un juge de la Cour fédérale a débouté ce week-end les avocats du gouvernement, ouvrant la voie à la publication d'un rapport du commissaire à l'accès à l'information.

Le juge William McKeown a en effet rejeté les arguments des avocats du ministère de la Défense qui exigeaient une injonction pour bloquer la publication d'un rapport plaçant les Forces armées canadiennes dans l'embarras.

Le commissaire à l'information, John Grace, pourra donc rendre publiques les conclusions de son enquête portant sur le zèle du personnel du ministère de la Défense à fournir des informations demandées en vertu de la loi d'accès.

Le demandeur, Michel Drapeau, un colonel à la retraite de l'armée

canadienne, avait porté plainte au commissaire Grace alléguant qu'une des responsables de l'accès au ministère de la Défense se trouvait en situation de conflit d'intérêts.

« Ils ont tenté de museler le commissaire », a dit Alan Leadbeater, le commissaire adjoint à l'information. M. Leadbeater a ajouté que le cas illustrait bien la philosophie du ministère de la Défense qui se montre froid au droit des Canadiens d'obtenir des informations, surtout si celles-ci révèlent un autre scandale.

L'ancien militaire Drapeau, qui

est devenu un employé civil au ministère de la Défense après sa retraite, a commencé à collaborer au magazine *Esprit de Corps* après son congédiement du ministère il y a deux ans.

Le magazine a publié quelques reportages embarrassants pour les Forces armées canadiennes, incluant le scandale impliquant des casques bleus en Somalie.

M. Drapeau, qui a formulé de nombreuses demandes d'accès à l'information, s'est plaint au commissaire à l'effet que la personne responsable de la loi au ministère, Bonnie Petzinger, lui donnait un

mauvais service. Mme Petzinger avait également été impliquée dans l'équipe de défense du gouvernement fédéral relativement à une poursuite intentée par M. Drapeau pour congédiement illégal.

« Le ministère de la Défense ne m'a pas accordé le traitement égal qu'exige la Loi d'accès à l'information. Ils me faisaient la vie dure parce que je suis Michel Drapeau et que je fais ce type de travail (journalisme) », a-t-il expliqué en substance.

Le commissaire Grace devrait publier son rapport la semaine prochaine.

Pour apprendre.

Pour comprendre.

Pour voir plus loin!

ÉMISSION SPÉCIALE

LUNDI
2 SEPTEMBRE
19h

La société québécoise est en pleine mutation. La famille, le travail, l'éducation, les communications et les programmes sociaux subissent des transformations radicales. Désormais, une seule chose est sûre: rien ne sera plus jamais pareil. Quelles sont les nouvelles règles du jeu ?

Pour s'y retrouver dans les nombreux changements que connaît le monde du travail et de l'éducation, **Anne-Marie Dussault** et **Jean-Luc Mongrain** vous convient à un forum multimédia. Avec en studio, un panel de spécialistes et la présence du grand public.

Pour connaître de nouvelles pistes de solution. Pour relever de nouveaux défis.

Durant l'émission, nous invitons les internautes à communiquer avec nous par courrier électronique à l'adresse suivante: plusloin@telequebec.qc.ca



Télé-Québec

VOYEZ LOIN

<http://www.telequebec.qc.ca>

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



CLINTON

Avance de 21 points

Le président Bill Clinton creuse l'écart sur le candidat républicain Bob Dole dans les intentions de vote, et dispose d'une avance de 21 points malgré la démission de son principal conseiller de campagne Dick Morris à la suite d'un scandale privé, selon un sondage publié hier par l'hebdomadaire *Newsweek*. Clinton recueille 54 % des intentions de vote, contre 33 % à M. Dole et 5 % au milliardaire texan Ross Perot. Huit pour cent des personnes interrogées n'ont pas encore arrêté leur choix, selon cette enquête. Par ailleurs, 57 % approuvent l'action de M. Clinton, son score le plus élevé depuis plus de deux ans.

d'après AFP

COLOMBIE

Les FARC attaquent

Au moins vingt soldats ont été tués hier dans une attaque des guérilleros des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) dans le sud du pays, a indiqué le ministère de la Défense. Cet assaut contre un poste militaire à Las Delicias, aux limites des provinces de Cauca et de Putumayo, porte à au moins soixante le nombre de morts depuis le déclenchement d'une vaste offensive des FARC vendredi. Le président colombien Ernesto Samper a demandé aux groupes armés de respecter un certain nombre de principes pour préserver « la vie des innocents pris au milieu de la guerre ». Ces actes de violence, attribués aux FARC et à l'Armée de libération nationale (ELN), interviennent alors que débute une « semaine pour la paix » à l'initiative de l'Église catholique et d'organisations non gouvernementales.

d'après AFP

BOSNIE

Fin de la partition

L'État séparé des Croates de Bosnie a, en principe, vécu hier son dernier jour alors que Washington assurait à Sarajevo que les projets partitionnistes serbe ou croate ne seraient pas tolérés. Le pouvoir musulman avait exprimé auparavant son inquiétude de voir lors des élections du 14 septembre en Bosnie les aspirations sécessionnistes des partis dominants serbe ou croate légitimées par le vote populaire. L'émissaire de Washington en ex-Yougoslavie, John Kornblum, a obtenu des Croates de Bosnie une confirmation de la disparition légale dès hier de leur entité séparatiste. La disparition administrative de la République d'Herceg-Bosna, dont ses six ministères restants, devra attendre encore une quinzaine de jours, soit après les élections. Les velléités d'indépendance des Croates de Bosnie fragilisent la Fédération croato-musulmane et inquiète Washington dont la stratégie en Bosnie est fondée sur la survie de cette alliance qu'ils ont suscitée en mars 1994.

d'après AFP

BEYROUTH

Hariri contre Hoss

La troisième étape des élections législatives libanaises oppose aujourd'hui à Beyrouth le premier ministre sunnite milliardaire Rafic Hariri à l'un de ses prédécesseurs, l'économiste Salim Hoss, dans un duel qualifié par la presse de combat de David contre Goliath. Plus de 377 000 électeurs devront choisir entre 92 candidats qui briguent 19 sièges, 10 réservés aux chrétiens et 9 aux musulmans, conformément au système confessionnel libanais. Dans le cadre du scrutin de liste plurinominal à un tour, ces candidats se présentent principalement sur quatre listes, dont celles de Hariri et Hoss. À l'exception de leurs origines modestes et de leurs relations cordiales avec les dirigeants de la Syrie, le puissant pays voisin qui a la haute main sur la politique du Liban, tout sépare Rafic Hariri de Salim Hoss, qui ont des visions différentes de la conduite des affaires de l'État.

d'après AFP



Les Tchétchènes ont dansé dans les rues hier.

Tchéchénie : Eltsine veut des clarifications

d'après AFP
MOSCOU

Le Kremlin a approuvé « globalement » hier l'accord de paix signé la nuit précédente par le général Lebed et les indépendantistes tchéchénes, en demandant cependant des « clarifications » sur cet accord qui met officiellement fin à 20 mois de guerre en Tchéchénie.

L'accord, qui repousse à fin 2001 une décision sur le futur statut de la Tchéchénie, « repose globalement » sur les décisions prises jeudi par les principaux ministres du gouvernement russe avec la participation du général Alexandre Lebed, lors d'une réunion convoquée par le premier ministre Viktor Tchernomyrdine à la demande du président Boris Eltsine, a déclaré hier Sergueï Iastrjembki, porte-parole de la présidence.

Toutefois, la « déclaration commune » signée par le général Lebed et le chef de l'état-major indépendantiste Aslan Maskhadov hier à l'aube, après sept heures de négociations, comporte quelques « changements » par rapport à ce qui avait été discuté lors de cette réunion, selon M. Iastrjembki.

Le président russe souhaite donc que le général Lebed lui soumette « un rapport détaillé » qui permette de « clarifier les détails » de l'ac-

cord signé avec les indépendantistes, a ajouté le porte-parole de M. Eltsine. L'accord doit être examiné demain lors d'une nouvelle réunion gouvernementale présidée par M. Tchernomyrdine.

M. Iastrjembki n'a pas précisé si le général Lebed, qui demande depuis plus d'une semaine à voir M. Eltsine pour discuter de ses efforts de paix dans la république caucasienne, pourrait être reçu prochainement par le président russe, en vacances à une centaine de km au nord de Moscou.

Le porte-parole du Kremlin n'a fait par ailleurs aucun commentaire sur le contenu de cet accord, qui plonge la Tchéchénie dans le flou juridique, selon un député russe ayant participé aux négociations. Le texte ne précise pas comment le statut sera défini d'ici la date limite du 31 décembre 2001. Il ne dit pas non plus quel est le statut juridique de la Tchéchénie dans l'interim,

qui gouvernera la république caucasienne, si des élections doivent y être organisées, et ne confirme pas le retrait des troupes russes de Tchéchénie — pourtant annoncé par M. Lebed.

Hier, le commandement russe a annoncé que toutes ses troupes avaient quitté Grozny, à l'exception des unités chargées d'assurer la police de la ville en commun avec les indépendantistes, conformément à un accord de cessez-le-feu signé la semaine précédente.

Selon Vladimir Loukine, président de la commission parlementaire pour les affaires étrangères qui a participé aux négociations, les indépendantistes interprètent le report de la question du statut comme une reconnaissance de leur indépendance dans l'immédiat. Tandis que les Russes estiment au contraire que pendant ce report, la Tchéchénie reste une république russe.

Malgré ces lacunes, le texte permet d'arrêter la guerre, de retirer les troupes et surtout donne à Moscou un délai de cinq ans pour arriver à un accord avec les indépendantistes, selon M. Loukine, qui appartient à l'opposition réformatrice au président Eltsine.

REPÈRES/Irak - Kurdistan

Un profond embarras américain

CHRISTIAN CHAISE
de l'Agence France-Presse

L'offensive de Bagdad dans le nord de l'Irak contre un mouvement kurde constitue un défi aux États-Unis, qui ont réagi avec fermeté.

Ce nouveau rebondissement de la situation dans cette région suscite cependant l'embarras de Washington, en raison de l'alliance sur le terrain entre l'une des deux factions kurdes rivales avec le régime de Saddam Hussein. De plus, cette intervention survient alors que la Turquie, membre de l'OTAN, resserré ses liens avec l'Irak depuis l'arrivée au pouvoir à Ankara d'un gouvernement islamiste.

En tournée électorale dans le Sud, le président Bill Clinton a annoncé qu'il avait placé les troupes américaines dans la région du Golfe en état d'alerte maximum et ordonné l'envoi de renforts, sans toutefois préciser leur importance et leur nature.

Un haut responsable américain a précisé que les mesures portaient notamment sur « un changement de statut pour des avions et certains mouvements de bateaux ». Il a aussi indiqué que M. Clinton étudiait d'autres mesures de nature « principalement » diplomatique, laissant entendre que Washington allait contacter ses alliés et les pays de la région pour essayer de mettre fin aux combats.

M. Clinton a affirmé qu'il était « hautement prématuré » de prédire quelle serait la réaction américaine. Le fait que la campagne électo-

rale batte son plein aux États-Unis ne peut toutefois que l'inciter à la plus grande fermeté. Il a donc réagi de la même manière très ferme qu'en 1994 lors d'un précédent mouvement de troupes irakiennes, cette fois dans le sud du pays, en direction du Koweït.

La situation est toutefois nettement moins claire pour les États-Unis dans la crise actuelle qu'elle ne l'était à l'époque. En 1994, il s'agissait, en effet, d'une menace contre le Koweït. Cette fois-ci, il s'agit, à en croire le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz, d'une offensive « limitée » dans le nord de l'Irak pour stopper « une tentative iranienne de contrôler » cette région par le biais du chef kurde Jalal Talabani, chef de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK).

Un haut responsable américain accompagnant M. Clinton et parlant sous le couvert de l'anonymat a tacitement admis que l'affirmation de M. Aziz selon laquelle l'Irak était intervenu à la demande du dirigeant kurde Massoud Barzani, chef du Parti démocratique du Kurdistan (PDK) et rival de M. Talabani, était exacte. Là réside « la difficulté de la situation », a-t-il dit.

M. Clinton y a lui-même fait écho en parlant d'une situation « confuse » et d'« indications selon lesquelles certains éléments kurdes

pourraient combattre au côté des Irakiens ».

Or, les États-Unis ont des contacts avec le PDK dans le cadre de l'opération « Provide Comfort ». Créée par une résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU en 1991, après la guerre du Golfe contre l'Irak, cette opération, qui associe

contre les séparatistes kurdes du PKK, le Parti des travailleurs du Kurdistan - ont conclu en juillet un accord prolongeant de six mois « Provide Comfort ».

Le haut responsable américain a aussi reconnu que les États-Unis avaient confirmation d'une « implication » de l'Irak, tout en assurant qu'elle n'était pas importante et n'était « certainement pas une justification pour une action de cette ampleur » de la part de Bagdad. Mais, a-t-il poursuivi, « il ne serait pas exact de dire qu'il s'agit d'un cas d'agression caractérisé » de la part de l'Irak.

Il s'agit, là encore, d'un élément qui complique la situation, l'Irak étant considéré par Washington comme un régime au moins aussi dangereux que Bagdad. Les États-Unis appliquent un embargo économique quasi-total contre le régime iranien. Depuis son arrivée au pouvoir, M. Clinton pratique une politique d'endiguement à la fois vis-à-vis de l'Irak et de l'Iran.

La Maison Blanche est aussi soucieuse de ne rien faire qui puisse favoriser les indépendantistes kurdes et déstabiliser la Turquie, pays membre de l'OTAN et allié des États-Unis. Une complication supplémentaire réside dans le fait que la Turquie est gouvernée par un parti islamique, qui entretient de très bonnes relations avec Téhéran.



Américains, Britanniques et Français, impose une zone d'exclusion aérienne pour l'aviation irakienne au nord du 36^e parallèle, afin de protéger la population kurde. Mais celle-ci n'a jamais été unie.

Les États-Unis et la Turquie - qui abrite elle aussi une importante minorité kurde et lance fréquemment des incursions militaires en Irak

Arafat évoque une reprise de l'intifada

d'après Reuter
NAPLOUSE

Yasser Arafat a mis en garde Israël hier contre une reprise de l'insurrection palestinienne dans les territoires si le processus de paix s'enlise.

Face à l'intransigeance du gouvernement Netanyahu sur les questions des colonies de peuplement juives et de Jérusalem, c'est la seconde fois en quelques jours que le président palestinien laisse entendre que les Arabes ont un autre recours que la paix. Arafat avait affirmé mercredi que l'intransigeance israélienne équivalait à une déclaration de guerre.

« L'une de nos options est de revenir à l'intifada », a-t-il dit devant des étudiants à Naplouse, en Cisjordanie, au premier jour de la nouvelle année scolaire. « Vous vous rappelez que je vous ai présentés comme les généraux de l'armée des pierres. Entretenez l'esprit de résistance », leur a-t-il déclaré.

L'intifada déclenchée en 1987 contre l'administration israélienne de Cisjordanie et de Gaza avait pour fers de lance des groupes de jeunes Palestiniens armés de pierres. Les accords Israël-OLP de 1993 ont mis fin au soulèvement.

Le premier ministre Benjamin Netanyahu, élu le 29 mai sur un programme de gel des accords, a jusqu'ici refusé de rencontrer Arafat.

Yasser Arafat a aussi demandé aux Palestiniens chrétiens d'aller prier en masse aujourd'hui au Saint-Sépulchre, le saint des saints de la chrétienté à Jérusalem, pour protester contre la politique expansionniste d'Israël. Il avait demandé aux musulmans de se rendre en masse vendredi à la mosquée El Aqsa, aussi à Jérusalem, mais les autorités israéliennes avaient fait échec à la manifestation en renforçant leur dispositif de bouclage des territoires.

Yasser Arafat a fait monter la pression sur Benjamin Netanyahu mais les Palestiniens estiment que les entretiens bilatéraux organisés jeudi en réponse n'ont rien apporté.

« La partie israélienne a rejeté toute tentative pour faire avancer le processus de paix. Sa politique consiste à se traîner les pieds », a résumé Saeb Erekat, un des principaux négociateurs de l'OLP, également membre de l'Autorité palestinienne.

Un dur coup pour les cretons Tremblay

Plus rien après deux mois d'existence et 100 000 \$ d'investis



La renaissance du Saguenay

MARTHA GAGNON

Les cretons Tremblay ont disparu des comptoirs des marchés d'alimentation.

La petite entreprise du Bassin de Chicoutimi, propriété de Jean-François Bouchard et de Thérèse Tremblay, qui n'avait que deux mois d'existence, est une perte totale. « Le malheur nous a frappés juste au moment où les ventes augmentaient. Un client sur cinq achetait nos cretons », explique l'ancien boucher.

Le couple, qui a trois enfants, est désespéré. « Qu'est-ce qu'on va devenir ? se demande Mme Bouchard. Nous n'avons présentement aucun revenu et aucune aide à part sept bons de la Croix-Rouge pour la nourriture. Cette entreprise était tout notre avenir. À force de travail, on avait réussi à bâtir quelque chose qui était enfin à nous. »

Ils disent avoir investi près de 100 000 \$ pour mettre sur pied cette entreprise qui portait le nom de Cretons Tremblay Saguenay. « On ne peut même pas compter sur la banque pour nous aider à repartir, dit M. Bouchard. Nous n'offrons pas suffisamment de garanties. De plus, on ne sait pas encore ce que le gouvernement va nous offrir comme indemnité. Notre vie est en suspens. »

Il est convaincu qu'avec un coup de pouce, il pourrait rouvrir son entreprise. Il a même déjà trouvé un autre immeuble à louer.

Dans son programme d'assistance, le gouvernement offre de couvrir 100 % des dommages au bâtiment selon l'évaluation municipale jusqu'à concurrence de 100 000 \$ et 75 % de la portion excédentaire. Cela vaut aussi pour les biens et équipements jusqu'à concurrence de 25 000 \$.

« Le programme ne couvre pas les pertes de revenus, souligne M. Bouchard. On ne peut pas se croiser les doigts le temps de recevoir une indemnisation pour nos biens. Il faut bien vivre en attendant. On a du courage mais pas d'argent. »

Le bilan actuel : 500 mises à pied

Selon un bilan provisoire du Développement des ressources humaines du Canada, il y a actuellement 500 mises à pied reliées aux inondations dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Plus d'une

vingtaine de commerces ont été détruits, ce qui représente une centaine d'emplois perdus uniquement dans ce secteur. Il y a aussi une quinzaine de fermetures d'entreprises dans les domaines d'activité économique reliés au tertiaire, soit une autre centaine d'emplois.

Un village comme l'Anse-Saint-Jean est fortement touché avec plus d'une trentaine de mises à pied. Les Brasseurs de l'Anse, par exemple, fournissaient du travail à une quinzaine de personnes et le Boni Choix à huit. À La Baie, une partie de la rue commerciale est disparue.

Après la catastrophe, il y a eu jusqu'à 2500 mises à pied chez les papeteries où il y a eu des dégâts de plusieurs millions, ainsi que dans les secteurs de l'exploitation forestière et des scieries. Selon M. Jean-Pierre Lachance, économiste au Développement des ressources humaines du Canada, « tous ces travailleurs ont repris le travail, mais il est impossible de garantir qu'il n'y aura pas d'autres mises à pied. » Pour sa part, la compagnie Alcan a lancé cette semaine une vaste opération de quatre mois pour reconstruire les cinq kilomètres de voies ferrées détruites par les inondations. On prévoit qu'il y aura jusqu'à 150 travailleurs sur le chantier. Le coût des travaux s'élèvera à plus de 20 millions.

D'après l'Union des producteurs agricoles, environ 160 producteurs ont subi des dommages à divers degrés. Au moins deux fermes ont été entièrement détruites.

Les activités et entreprises touristiques sont grandement affectées. « Nous fournissons un soutien aux organismes à but non lucratif pour leur permettre de se reconstruire ou de réparer les dégâts », explique Jean-Marie Claveau, directeur de service au Centre d'emploi de Chicoutimi. Il ajoute que les travailleurs sinistrés peuvent bénéficier du programme qui consiste à verser 75 % du salaire à l'employeur durant une période déterminée. D'autres programmes seront assouplis pour aider les travailleurs autonomes.

Un boom économique de courte durée

Par ailleurs, l'économiste du développement des ressources humaines doute que la reconstruction apporte le souffle tant attendu à l'économie régionale. « N'oublions pas, dit-il, que la région métropolitaine de Chicoutimi-Jonquière a obtenu la palme pour le taux de chômage le plus élevé au pays, de novembre 1994 à avril 1996. Elle



Jean-François Bouchard et Thérèse Tremblay devant ce qui reste de leur entreprise dont la partie arrière a été complètement éventrée. Dans certaines zones, comme ici au Bassin, à Chicoutimi, les commerces sont presque tous détruits. De toute façon, l'accès au quartier est interdite aux non-résidents.

commençait à peine à remonter la pente. La reconstruction ne compensera sans doute pas les pertes d'emplois directs et indirects que nous subissons à plus long terme. »

M. Lachance se demande même si certains organismes et entreprises touristiques survivront jusqu'au printemps prochain. Dans certaines municipalités, comme Larouche, où 175 chalets ont été endommagés, on appréhende une chute de l'évaluation foncière si aucune indemnité n'est accordée.

L'industrie de la construction est toutefois en effervescence. Les firmes d'ingénieurs et d'architectes essaient aussi de profiter des retombées. Les travaux de construction du futur entrepôt Rona de Chicoutimi ont été devancés et les entreprises de maisons mobiles et de maisons préfabriquées tentent d'attirer des clients.

On prévoit bâtir de nouveaux quartiers et construire des infrastructures. La roue économique tournera à vive allure jusqu'en décembre.

Autre bonne nouvelle, dit Julie Tremblay, 11 ans, les inondations n'ont pas affecté la vente de noisettes dans les rues qui bat son plein actuellement. « Il y a juste un peu trop de camions... »

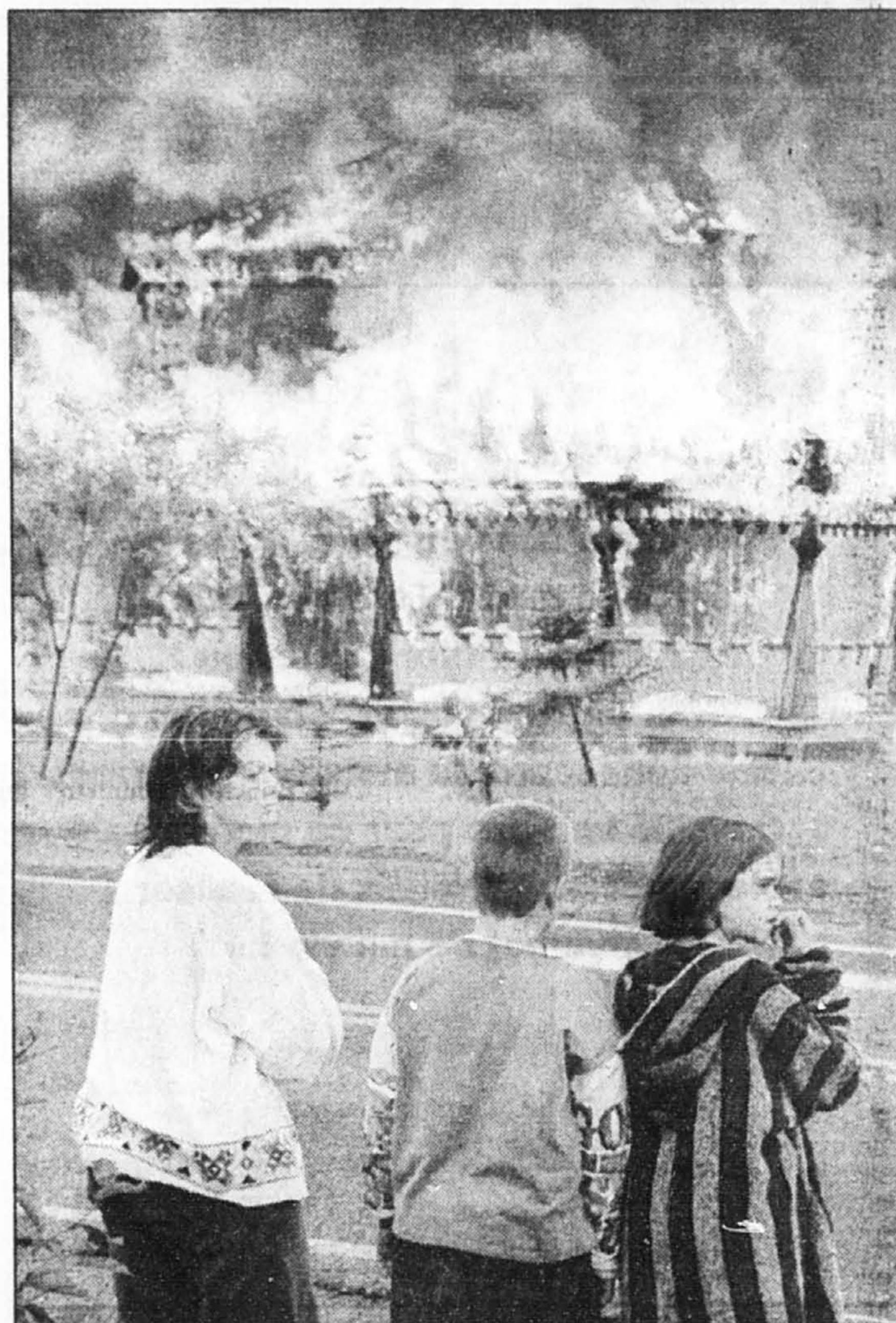
Des spécialistes vont aider les sinistrés à identifier les causes de la tragédie

Des spécialistes bénévoles seront dans la région du Saguenay, lundi, pour aider le comité des sinistrés à monter un dossier sur les causes de la tragédie et évaluer les responsabilités des compagnies dans la gestion des barrages.

« Nous serons mieux armés pour défendre nos intérêts, explique le président du comité des citoyens de La Baie, Paul-Étienne Gilbert. S'il y a eu erreur ou négligence, il faut le démontrer. Sans ce soutien, nous serions incapables de répliquer aux compagnies. »

M. Gilbert affirme qu'il est encore trop tôt pour songer à des poursuites ou à un recours collectif. « Les ex-

perts vont d'abord recueillir des témoignages et faire le tour des lieux, dit-il. Nous verrons par la suite s'il y a lieu de prendre des recours devant les tribunaux. » Le Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement est à l'origine de la formation d'une équipe bénévole d'experts dans différents domaines. Les sinistrés croient qu'il y a eu des manquements dans l'entretien et le contrôle des barrages, que le niveau d'eau était trop élevé à certains endroits et que les fortes pluies ne sont pas la seule cause des inondations.



Doris Chalifour et ses enfants regardent brûler leur maison à Ferland-et-Boilleau, au Saguenay. Cette famille a eu recours aux flammes parce que leur demeure était irrécupérable après avoir été lourdement endommagée lors du déluge du 20 juillet dernier. C'est avec beaucoup d'émotions qu'ils ont assisté à ce spectacle désolant.



PHOTO PIERRE McCANN, La Presse

Unis pour la vie

Vous vous rappelez sans doute de Nancy Ayotte, cette jeune femme plutôt culottée qui avait demandé son fiancé en mariage à la une de *La Presse*, le 14 février dernier, jour de la Saint-Valentin ? Eh bien, le couple s'est uni pour la vie, hier, en l'église Saint-Léopold, à Fabreville, devant une foule de proches et amis... et en compagnie de ses deux bambins. Michel Goupil et Mme Ayotte vivaient le parfait bonheur depuis près de sept ans, quand cette dernière a décidé de faire la « grande demande » publiquement, en prenant tout le Québec... à témoin. Nos félicitations !

Voir les silences

ÉRIC CLÉMENT

Environ 200 aveugles de 23 pays francophones ont pu découvrir, hier à Montréal, un système qui leur permet d'apprécier encore plus une séance de cinéma, soit de comprendre enfin ce qui se passe quand l'image n'est pas accompagnée de dialogues.

Le système Audiovision, mis au point en France par l'Association Valentin-Haüy, fournit aux aveugles, durant la projection, une narration parallèle aux dialogues. On leur décrit ce qu'ils ne peuvent voir.

« Ce système nous permet de ne pas perdre toute l'information transmise par un film, explique Yves Fleury, du Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec. Bien sûr, on ne peut tout décrire car une image vaut 1000 mots, mais cette technique de narration descriptive est très appréciée. »

Hier soir, c'est un film documentaire sur le Québec, avec des commentaires du journaliste Pierre Nadeau, qui a été projeté aux délégués du Forum des pays francophones membres de l'Union mondiale des aveugles, qui se tient jusqu'à demain à l'hôtel Reine-Élisabeth.

Ce forum se tient quelques jours après l'organisation du congrès de l'Union mondiale des aveugles, à Toronto. C'est la première fois que des aveugles francophones de 23 pays peuvent se rencontrer, échanger des informations et leurs expé-

riences de vie, si différentes d'un pays à l'autre.

« En France, les aveugles sont bien financés et mieux prémunis contre la pauvreté qu'au Québec mais c'est en Afrique où les aveugles sont les plus démunis, dit M. Fleury. Pourtant, ils ne manquent pas d'idées pour intégrer les aveugles dans la société. »

Un des sujets abordés lors des ateliers concerne la modernisation du braille, ce système de lecture et d'écriture créé en 1829 par le Français Louis Braille. On parle aussi d'emploi, de réadaptation et de l'accès au réseau Internet puisqu'il existe des mécanismes permettant aux aveugles de surfer sur l'autoroute de l'information.

« Les non-voyants peuvent opter pour un grossissement des caractères, explique M. Fleury. Pour ceux qui ne voient pas du tout, un afficheur en braille permet de voir le contenu de l'écran. Il existe aussi un système de synthèse vocale donnant un accès oral au texte imprimé. »

Ce forum, coordonné par Pierre-Paul Bélanger, est aussi l'occasion de parler de coopération internationale. « Un projet de prévention de la cécité, organisé conjointement par l'ACDI, l'UNESCO et des ophtalmologistes canadiens, sera lancé bientôt en Haïti où il y a 80 000 aveugles et non-voyants. On espère que le suivi sera meilleur que pour le projet réalisé au Sénégal, où l'école créée pour les aveugles se trouvait à l'abandon quand je m'y suis rendu », glisse M. Bélanger.

La personnalité de la semaine

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT

MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION

ALAIN DUBUC
EDITORIALISTE EN CHÈF

Il n'est pas de succès qui se mérite s'il n'est construit sur l'excellence

SUR LA SCÈNE DE L'ACTUALITÉ / SEMAINE DU 1^{er} SEPTEMBRE 1996

Chantal Petitclerc

FRANÇOIS BÉLIVEAU

Cinq médailles aux Jeux paralympiques, record du monde au 100m en fauteuil roulant, des dizaines de victoires à son palmarès depuis 1992 dans des courses ioutes distances, et Chantal Petitclerc reste aussi franche, fraîche, directe, belle... que modeste.

La jeune femme a vécu les 13 premières années de sa vie debout, comme la plupart des enfants, et les 13 suivantes assise, après un grave accident survenu à la ferme d'amis à Saint-Marc-des-Carières, à mi-chemin entre Québec et Trois-Rivières.

En rentrant d'Atlanta, la « reine des Jeux » paralympiques a goûté plus que d'habitude aux feux de la rampe. Conciliante, patiente, elle a participé de bon coeur à la parade même si, chez elle, les boîtes attendaient d'être remplies et transportées.

C'est en changeant d'appartement ce matin qu'elle lira pourquoi on l'a choisie Personnalité de la semaine de La Presse.

« J'étais dans un rêve, après l'épreuve du 100 mètres. Mon entraîneur (Peter Ericksson) n'avait plus de voix. C'était mon premier record du monde. J'avais travaillé huit ans pour ce moment bien spécial. Je venais de réaliser le sommet de ma vie ! »

Chantal Petitclerc s'est craché dans les mains en septembre 1983, après un sombre été, quand son professeur d'éducation physique de secondaire I à Saint-Marc-des-Carières, Gaston Jacques, l'a incitée à pratiquer la natation malgré son nouvel handicap l'empêchant de marcher le reste de sa vie.

Quelques semaines plus tôt, tandis qu'elle jouait à la ferme, une porte de grange s'était affaissée sur le dos de l'adolescente, transformant sa destinée. Lésion de la moelle épinière.

« J'étais insouciant, et ma réadaptation n'a pas duré longtemps. Je n'ai pas eu de grande déprime. Je n'avais jamais été marginale et mes amis n'ont pas trop changé. La vie ne s'est pas arrêtée là ! Avec ma gang, ce n'était pas si dramatique. Mes horizons n'étaient pas fermés. Aujourd'hui, je peux affirmer que ça fait longtemps que tout ça est réglé... »

Après quatre ans d'entraînement dans l'ombre, Chantal a conquis ses premiers titres de championnes du Canada sur piste (quatre distances) en 1992, en plus de deux médailles de bronze aux Paralympiques de Barcelone. L'année suivante, des victoires au marathon de Victoria, et au 10 km des championnats canadiens.

En 1994, véritable éclosion de la championne : un triomphe au marathon d'Osaka ; des records canadiens et des premières places au Championnat du monde à Berlin, l'une de ses villes préférées ; deux médailles d'or aux Jeux de la francophonie à Paris ; des dominations aux 10km de Montréal (marathon) et d'Ottawa, ainsi que l'or au fameux marathon d'Oita, encore au Japon.

Depuis 1995, alors qu'elle s'imposait à l'International Wheelchair Challenge de Toronto et aux Stoke-mandeville Games d'Aylesbury en Angleterre (cinq médailles d'or), Chantal ne compte plus ses trophées, médailles et autres récompenses qui, d'ailleurs, sont dispersés un peu partout dans sa famille.

« Mon père est dans la construction à Sept-Îles. Je tiens peut-être de lui la force que j'ai dans les bras. Ma mère travaille dans un restaurant à Saint-Marc, un bel exemple de détermination qui m'a bien servi. »

Chantal adore la lecture. Chez elle, un grand tableau représentant Émile Nelligan, en voisine un autre de Tintin...

Dynamique, elle gagne sa vie en tant que présentatrice des tirages de Loto-Québec à TVA, agit comme conférencière du groupe Formatout, et est soutenue à la fois par La Métropolitaine, Loto-Québec, Sport-Canada (brevet A), en plus d'obtenir un fauteuil de compétition d'Invacare chaque année.

« Je vais bientôt terminer mon bac en histoire à la Faculté Saint-Jean (francophone) de l'Université d'Edmonton, où j'ai vécu trois ans, et j'espère m'orienter en communications. »

Avec le sourire, Chantal est une battante. Elle impressionne son ami Bernard Ouellet, qui termine sa maîtrise en sociologie : « Elle se sent normale, indépendante. Elle en a marre de parler de son handicap. Elle veut faire ce que font les gens « debout ».

Pas étonnant, alors, qu'elle s'insurge parfois contre la médiocrité : « Je suis une optimiste. J'ai de la misère avec les défaites, explique-t-elle. Il n'y a pas d'excuse pour ceux qui ne font rien avec leur vie. Je n'aime pas la pitié pour les gens qui restent moroses dans l'inutilité de leur existence. »

Et vlan ! Même à 26 ans, Chantal veut stimuler, choquer.

« Le sport donne la chance de créer des modèles. Pour les jeunes, c'est important. Des athlètes qu'on apprend à aimer, qui triquent dans leur sport, font canaliser les énergies. Ceux qui n'ont pas tous leurs membres ont peut-être plus de courage que les autres quand ils parviennent aux podiums. Dans cette fin de siècle, les emplois sont rares. Il faut des héros pour inspirer. »

Avant d'obtenir des commanditaires, Chantal a payé cher, de sa poche, de ses sacrifices : « J'ai eu des saisons qui m'ont coûté 10 000 \$. Je me privais. Je cherchais de l'aide dans mon entourage. Aujourd'hui, j'ai la chance de concilier entraînement et travail, et je me considère chanceuse. Ça donne le goût de continuer durant des années, au moins jusqu'aux Jeux olympiques de Sydney. »

Il y a la nouvelle gloire pour elle, beaucoup d'entrevues avec les médias, mais avec son chien Juillet et son ami Bernard, elle préfère la vie paisible : « Je sais que ça ne me rendra pas riche, que je n'en ferai pas une carrière, mais tant que je m'amuserai, que j'aurai ces petits frissons en entrant dans les stades... »

Ses médailles, elle les gagne pour elle et pour son sport qu'elle voit devenir olympique : « C'est ridicule, depuis les Jeux de 1984 à Los Angeles, nous restons en démonstration, alors que des nouveaux sports deviennent tout de suite officiels... »

La passion la mène, le goût de battre d'autres records du monde, de devenir plus forte encore, dominante, et de vaincre enfin sa grande rivale, l'Australienne Louise Savage... avec qui elle va s'entraîner pendant deux semaines en Océanie, en janvier.

« C'est dommage que d'autres sports restent dans l'ombre. Il faut des vedettes, je le constate, mais aussi des spectateurs. Aux marathons de Boston et de Los Angeles, les gens embarquent. Dans un quartier qu'on traverse, les Haïtiens font de la musique ; plus loin ce sont les Italiens, ensuite du heavy metal dans une station-service. C'est pour ça que je serai encore au Marathon de l'île de Montréal, dans trois semaines. C'est une chance d'avoir un marathon. Il faut que les athlètes soient reconnus pour avoir du soutien, et que les meilleurs fassent grandir leur sport... »



PHOTO PIERRE McCANN, La Presse

« J'étais dans un rêve, après l'épreuve du 100 mètres. Mon entraîneur (Peter Ericksson) n'avait plus de voix. C'était mon premier record du monde. J'avais travaillé huit ans pour ce moment bien spécial. Je venais de réaliser le sommet de ma vie ! »

Encore plus que du talent, de l'intelligence, même du génie, l'excellence naît de l'effort.

Hydro Québec

BANQUE NATIONALE
il faut penser autrement

ALCAN

La personnalité en personne

À C'EST BIEN MEILLEUR LE MATIN

René Homier-Roy reçoit chaque dimanche la personnalité La Presse.

Il nous renseigne également, avec verve et passion, sur l'essentiel, le superflu et l'incontournable. Pour des petits matins de week-end tout en plaisirs et en culture.



C'est bien meilleur le matin
Samedi et dimanche de 6 h 04 à 10 h

Réalisation : Louise Carrière

Radio-Canada
CBF 690